



Le +syndical

# F. N. E. C. S.

Fédération Nationale de l'Encadrement du Commerce et des Services

**En 2012,**

## **Le syndicalisme tout au long de la vie**

Composée de plus de 3 400 adhérents et forte de son dynamisme, la **FNECS** représente 2 syndicats :

**Syndicat du Commerce S.N.E.C**  
**Syndicat des Services S.N.E.S**

Riche de la compétence de spécialistes et de juristes, la **FNECS** veille à l'application de 44 conventions collectives, négocie les accords d'entreprises et participe activement à la défense des droits individuels et collectifs.

### **Que peut m'apporter la FNECS ?**

- ★ Un conseil juridique dans un premier temps
- ★ Un accompagnement psychologique garantissant l'anonymat
- ★ Un conseil en formation professionnelle, bilans de compétences
- ★ Une expertise en prévoyance, mutuelle et fiscalité
- ★ Une information sur l'actualité sociale par des publications, revues et sites internet
- ★ Une assurance pour les militants
- ★ Des stages spécifiques en droit du travail
- ★ Des actions de solidarité auprès des adhérents.

### **Adhérer c'est aussi pour :**

- ★ Faire valoir ses droits
- ★ Etre accompagné et guidé dans le monde du travail
- ★ Avoir le choix et la liberté d'engagement
- ★ Pouvoir participer activement à la vie Syndicale
- ★ Dialoguer avec les leaders syndicaux

**Optez pour un syndicalisme réaliste et à votre écoute.**  
**La CFE/CGC 1<sup>er</sup> syndicat de l'encadrement.**

▷ **66% de votre cotisation est déductible de vos impôts\***

★ Sauf modification fiscale

9 rue de Rocroy - 75010 PARIS Tél : 01 53 26 99 90 – Fax 01 53 26 99 67  
Courriel : [commerceservices@cfecgc.fr](mailto:commerceservices@cfecgc.fr) internet : [www.fnecs-cfecgc.org](http://www.fnecs-cfecgc.org)



**SNES**

Syndicat National  
de l'Encadrement des Services

Le +syndical

ADHESION OU  RENOUVELLEMENT 2012

Je soussigné(e)

\*  M.  Mme  Mlle .....

\* Prénom ..... adhère au SNES CFECGC

\* Adresse personnelle .....

\* Code Postal ..... Ville .....

\* Téléphone ..... Port ..... Fax .....

E-mail Personnel (en majuscules) .....

\* Date de naissance -----/-----/-----

Emploi et Qualification .....

\* Entreprise ou établissement .....

\* Lieu de travail. ....

\* Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

\* Adresse du siège. ....

\* Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

\* Code APE ou NAF ..... Convention Collective .....

Montant de la Cotisation Annuelle ..... **Tourner la page →**

Caisse de Retraite .....

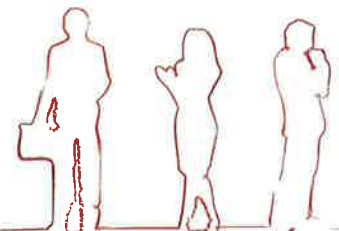
Date des prochaines élections professionnelles : ----/----/----

Toutes les demandes accompagnées d'un astérisque devront être rempli obligatoirement pour que l'adhésion soit prise en compte. Votre adhésion reste personnelle et confidentielle.

Date ----/----/-----

Signature de l'adhérent

Jean Paré  
Président



# COTISATIONS 2012 ( du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre )

## COTISATION MENSUELLE

Cadre Sup	Cadre	Agent de Maîtrise	Employé	Retraité cadre	Retraité maîtrise	Demandeur d'emploi
21€50	16€50	11€	7€50	9€	6€67	5€
Annuelle 258€	Annuelle 198€	Annuelle 132€	Annuelle 90€	Annuelle 108€	Annuelle 80€	Annuelle 60€

Votre adhésion vous permet une déduction d'impôt de 66% du montant de la cotisation

\*Cotisation mensuelle après réduction d'impôt égale à 66%

7€31 *	5€61*	3€74*	2€55*	3€06*	2€27*	1€70*
--------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

**PRELEVEMENT MENSUEL ou ADHESION NOUVELLE**

**Pour une adhésion entre :**

Le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 juin : Cotisation complète

Le 15 juin et le 14 septembre : Montant Cotisation mensuelle X 6/12 ◀-----▶ Ex : 21,50 X 6/12 = 129

Le 15 septembre et le 14 décembre : Montant Cotisation X 3/12

Montant du prélèvement =  $\frac{\text{Cotisation calculée}}{\text{Nombre de mois à payer}}$  = Prélevé le 15 de chaque mois

**PRELEVEMENT TRIMESTRIEL ou ADHESION NOUVELLE**

**Pour une adhésion entre :**

Le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 juin : Cotisation complète

Le 15 juin et le 14 septembre : Montant Cotisation annuelle X 2/4 ◀-----▶ Ex : 198 X 2/4 = 99€

Le 15 septembre et le 14 décembre : Montant Cotisation X 1/4

Montant du prélèvement =  $\frac{\text{Cotisation calculée}}{\text{Nombre de trimestres à payer}}$  = Prélevé le 15 du dernier mois du trimestre

**PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU SNES**

Montant de la cotisation : ----- euros Possibilité de payer en 3 chèques (joindre les 3 chèques).

**Pour un nouvel adhérent**, la cotisation annuelle est proratisée pour arriver à échéance au 31 décembre et se poursuit sur l'année suivante.

**Vous recevrez votre justificatif en janvier 2013 pour votre déclaration de revenu 2012**

**Pour toutes les personnes optant pour le prélèvement, vous devez remplir l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB.**

Chèque à l'ordre du SNES ou l'autorisation de prélèvement sont à renvoyer avec le bulletin à la :  
FNECS 9 rue de Rocroy 75010 PARIS

# DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR
-------------------------------------

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
---

COMPTE A DEBITER			
Code Ets	Code guichet	N° de compte	RIB

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
FNECS 9 rue de Rocroy 75010 PARIS

Date

Signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la commission informatique et libertés.

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT** J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR
515414

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR
-------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
FNECS 9 rue de Rocroy 75010 PARIS

COMPTE A DEBITER			
Code Ets	Code guichet	N° de compte	RIB

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
--

Date

Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier sans les séparer en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.).

## COMPOSITION DE L'IMPRIME

Le format (L210mm  $\pm$  2mm, H102mm  $\pm$  2mm) a été choisi pour permettre l'envoi par le créancier à l'établissement domiciliaire sous enveloppe à fenêtre courante (220 x 100mm, adresse basse, format IML), sans pliage. Il doit être respecté.

L'imprimé est divisé en 7 zones, comme l'indique le dessin de l'annexe 2, qui reçoivent les cadres ou renseignements suivants :

### 1°) Zone A.

En haut et à gauche en caractères gras de 3mm au moins, le titre du document : **autorisation de prélèvement**. Ce titre peut figurer en réserve dans un bandeau ne couleur.

A l'extrême droite, un cadre dans lequel apparaît très visiblement, de préférence en caractères gras, le numéro national d'émetteur.

Dans la partie restante, le texte suivant :

"J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier".

Les seules variantes admises à ce texte consistent à remplacer le mot "créancier" par le mot "recouvreur" quand les prélèvements doivent être émis par un organisme tiers habilité à cet effet (cf. ci-dessous 3), ou à remplacer les mots "le créancier désigné ci-dessous" par son nom (exemple : "tous les prélèvements ordonnés par Dupond").

### 2°) Zone B.

Une case intitulée "**Nom, Prénoms et Adresse du débiteur**".

L'indication de tous ces renseignements est nécessaire pour éviter les risques d'erreurs en cas d'homonymie.

Trois ou quatre lignes horizontales de pointillés peuvent être ajoutées pour guider le souscripteur appelé à remplir cet imprimé à la main.

### 3°) Zone C.

Un cadre "**Nom et Adresse du Créancier**".

Quelquefois, ce cadre peut-être subdivisé pour faire apparaître d'abord le nom du recouvreur, ensuite, celui du créancier lorsque le soin d'effectuer les recouvrements est confié à un tiers (recouvreur...pour compte de...).

### 4°) Zone D.

Un cadre permettant l'inscription des coordonnées bancaires du débiteur intitulé : "**compte à débiter**".

Ce cadre est divisé en 4 sous-cases intitulées respectivement :

- code établissement, • code guichet,
- numéro de compte, • clé RIB,

qu'il est conseillé de subdiviser pour faire apparaître le nombre de chiffres ou de lettres attendus (respectivement 5, 5, 11 et 2).

La reproduction à cet emplacement des coordonnées bancaires ou postales du débiteur vise à permettre à l'Etablissement domiciliataire de signaler toute anomalie au créancier ou au recouvreur (par exemple, un tirage sur compte non autorisé) et à lui faciliter la mise à jour de son fichier informatique des émetteurs autorisés.

Cette zone est plus ou moins large selon la place que l'on veut réserver à la zone E.

### 5°) Zone E.

Un cadre intitulé "Nom et Adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter".

Cette zone est aménagée conformément aux prescriptions des PTT, relativement à l'envoi du courrier sous enveloppe à vitrail quand le créancier désire utiliser cette possibilité, et la zone empiète alors par rapport à l'axe médian de l'imprimé sur les zones D et F qui sont réduites d'autant.

L'hirondelle, éventuellement placée en bas et à gauche pour délimiter la partie basse de l'adresse, ne doit pas apparaître dans la fenêtre de l'enveloppe. En ses lieux et places, on peut utiliser pour délimiter le cadre adresse un tramé suffisamment fin pour qu'il ne cause aucun incident en cas de tri optique du courrier par les PTT.

Si le créancier ne souhaite pas user de cette possibilité, la zone E peut être légèrement réduite en hauteur au profit de l'étendue de la zone G. Trois ou quatre lignes horizontales de pointillés peuvent être ajoutées pour guider le souscripteur appelé à remplir l'imprimé à la main.

### 6°) Zone F.

La zone F est aménageable pour permettre au créancier d'y porter des renseignements particuliers :

- adresse du point de livraison pour les sociétés distribuant le gaz de pétrole, l'électricité...
- nom d'un co-contractant qui n'est pas le titulaire du compte à débiter (exemple : vente à crédit d'automobile avec carte grise au nom d'un tiers),
- références internes, etc.

Figurent indifféremment en zone F ou en zone G :

- le pavé demandant la fourniture d'un RIB (il est facultatif dans la mesure où cette exigence apparaît très clairement, soit sur la demande de prélèvement, soit sur le contrat),
- la date et la signature du titulaire du compte à débiter.